



I. Informations générales

Titre du projet :	Projet de renforcement du système de gestion des déchets solides en Haïti
Titre de la position :	Consultation en relance économique
Lieu :	Région Métropolitaine de Port-au-Prince, Ouanaminthe et Jérémie
Durée du contrat:	75 jours sur une période de 1 an (max)
Date limite de candidature:	
Date de démarrage	
Type de Contrat:	Contrat de consultation individuelle
Niveau de la position:	Consultation nationale
Langue:	Créole et Français

II. Contexte

Avec la croissance démographique accélérée, l'exode rural massif et l'aggravation constante de la situation socio-politico-économique du pays, Haïti connaît une urbanisation grandissante et incontrôlée de ses villes, générant une pression sur les services urbains existants et favorisant l'expansion des quartiers précaires. Il en résulte une production importante de déchets solides dans les espaces urbains, une pollution multiple et croissante ainsi que des problèmes récurrents d'assainissement, d'hygiène et de santé publique. Cette réalité est aggravée notamment par l'absence d'un schéma d'aménagement territorial approprié, les carences de l'Etat qui n'arrive pas à faire appliquer les réglementations existantes, et le manque d'infrastructures et de services de gestion de déchets solides. Ainsi, les problèmes liés aux éléments physiques (de la pré-collecte à l'élimination) et à la gouvernance de la gestion des déchets solides (la coordination du secteur et le développement de synergie entre les acteurs) deviennent de plus en plus difficiles à solutionner dans le pays. Cette situation généralisée présente une menace pour les principaux facteurs de croissance économique potentielle du pays tels que le tourisme et les investissements étrangers. Face à ces défis, le projet de renforcement du système de gestion des déchets solides en Haïti veut apporter une contribution axée sur la mise à disposition d'une assistance technique au Ministère de l'Environnement (MDE/SNGRS) pour la définition d'une stratégie durable en matière de GDS sur la base du cadre juridique en vigueur et, d'autre part, d'un appui direct aux municipalités de Ouanaminthe et Jérémie en matière de Gestion de Déchets Solides (GDS)

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, une assistance technique et financière sera mise à disposition de Micro et Petites entreprises impliquées dans des activités de GDS à Jérémie et Ouanaminthe ou pour le développement d'initiatives viables de GDS.

Aussi, les services d'un/e consultant/e sont sollicités pour appuyer les équipes du projet, à Port-au-Prince et dans les bureaux régionaux basés notamment à Ouanaminthe (Nord 'Est) et à Jérémie (Grand 'Anse) dans l'identification et la mise en œuvre d'activités génératrices de revenus en lien avec la GDS.

III. Objectif et résultats attendus par le projet

L'objectif du projet est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations ciblées sur l'ensemble du territoire national à travers la gestion appropriée des déchets solides conformément à l'ODD 11.

Les principaux résultats escomptés sont les suivants :

1. Une stratégie durable en matière de gestion des déchets solides, tenant compte des sexes et des spécificités et sur la base du cadre juridique en vigueur, est définie et mise en application.
2. Les capacités sont renforcées en matière de gestion des déchets solides dans les municipalités de Ouanaminthe et de Jérémie.
3. Des infrastructures critiques innovantes pour la gestion des déchets solides sont mises en place et facilitent le développement économique inclusif et équitable.

Pour atteindre les résultats escomptés, le projet travaillera en étroite collaboration avec le MDE/SNGRS et les municipalités bénéficiaires. Une synergie sera développée avec les autorités et parties prenantes nationales et locales, les groupes communautaires, les entreprises locales de la GDS et les communautés bénéficiaires à partir d'une approche participative et inclusive.

IV. Objectif de la consultation

L'objectif de cette consultation est de mettre un appui à l'entrepreneuriat à disposition de l'équipe du projet et des initiatives et entreprises des zones d'intervention pour favoriser le développement d'activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois dans le secteur de la GDS.

La consultation consistera à :

- 1) Appuyer l'équipe du projet dans l'identification, l'analyse, la priorisation, et l'accompagnement d'activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois dans le secteur de la GDS au bénéfice des municipalités partenaires et des parties prenantes du projet ;
- 2) Accompagner et supporter les entreprises locales œuvrant dans la GDS pour renforcer leurs capacités et assurer la pérennité de leurs activités ;
- 3) Fournir une assistance technique aux acteurs et partenaires locaux dans l'identification et la planification d'initiatives économiquement viables dans le secteur de la GDS.

V. Spécifications des tâches

- a) Collaborer avec les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes du projet afin d'identifier des opportunités susceptibles de valoriser les déchets solides dans les municipalités ciblées ;
- b) Contribuer à la promotion de la création de nouveaux groupes et entreprises œuvrant dans la GDS ;
- c) Contribuer au renforcement des capacités des entreprises et groupes bénéficiaires (Associations, OCB, Microentreprises, Groupes Communautaires, groupements de femmes, groupes d'artisans) en leur fournissant une assistance technique en matière de gestion de micro, petites et/ou moyennes entreprises (mPME), la valorisation des déchets solides et d'autres thématiques nécessaires à leur développement et à leur pérennisation ;
- d) Définir, en consultation avec les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes du projet, des mécanismes et des stratégies nécessaires à l'opérationnalisation d'un plan de relance économique dans le cadre de l'implémentation du projet ;
- e) Développer un mécanisme d'évaluation et de sélection de micro-projets générateurs de revenus et d'autres activités susceptibles de créer de la valeur ajoutée présentés par des entreprises et groupes (Association, OCB, Microentreprise, Groupes Communautaires, groupements de femmes, groupes d'artisans) ayant manifesté leurs intérêts ;
- f) Réaliser un concours d'initiatives génératrices de revenus et créatrices d'emplois dans le secteur de la GDS à Ouanaminthe et Jérémie ;
- g) Appuyer les coordinations de terrain (Ouanaminthe et Jérémie) dans le suivi d'activités génératrices de revenus mises en œuvre et gérées par les parties prenantes locales ;

- h) Réaliser le suivi et la supervision des activités génératrices de revenus dans le cadre du projet ;
- i) Appuyer l'intégration active des femmes et d'autres groupes minoritaires en termes de d'identification, de proposition et de gestion d'activités génératrices de revenus et favorables à l'émancipation et à l'amélioration des conditions de vie de ces catégories cibles ;
- j) Appuyer le processus de mise en place d'un centre de valorisation déchets dans chacune des deux municipalités ;
- k) Rédiger les rapports d'activités relatives à la relance économique.

VI. Livrables attendus

- 1) **Une note de compréhension actualisée de la consultation** à l'issue des discussions avec l'équipe du projet ;
- 2) **Un rapport de diagnostic validé** incluant une liste d'entreprises et d'initiatives de GDS que le projet pourrait appuyer. Sur la base des documents disponibles et de la démarche méthodologique développée par le/la consultant/e, il réalisera un diagnostic de la situation des initiatives et des entreprises dans les municipalités et proposera une stratégie d'identification, de sélection et de collaboration des mPME partenaires ;
- 3) **Un document de cadrage validé du concours** d'initiatives génératrices de revenus et créatrices d'emplois dans le secteur de la GDS à Ouanaminthe et Jérémie incluant toutes les annexes nécessaires à la réussite du concours ;
- 4) **Un rapport complet soumis et accepté** à l'issue du concours avec des recommandations, éléments de suivi et d'actions susceptibles de pérenniser l'activité ;
- 5) **Un plan de renforcement des capacités des entreprises locales de la GDS développé et mis en œuvre** incluant les outils et fiches de suivi d'activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois ;
- 6) **Un rapport soumis et validé** à la suite de la mise en place d'au moins un des deux centres de valorisation à Ouanaminthe et à Jérémie ;
- 7) **Deux rapports détaillés validés** dont un à mi-parcours (état d'avancement) et un à la fin de la consultation avec des précisions sur l'assistance technique fournie au projet et aux entreprises et initiatives locales en matière de GDS.

VII. Compétences et qualifications

Le/la consultant/e doit détenir au moins un diplôme de niveau licence dans l'un des domaines suivants : gestion de mPME, statistique, planification, gestion, économie, agroéconomie ou dans tout autre domaine connexe.

D'une manière générale, il/elle doit démontrer les compétences et expériences suivantes :

- 1) Des connaissances et expériences prouvées (au moins 10 ans) dans le secteur de l'entrepreneuriat en général ;
- 2) De solides expériences de travail progressives (d'au moins 5 ans) en renforcement de capacités de micro/petites entreprises (formation et/ou assistance technique) et le développement de plans d'affaires ;
- 3) Mise en application de politiques de relance économique et de renforcement de capacités ;
- 4) Développement d'outils et fiches de suivi d'activités de création et gestion d'entreprises ;
- 5) Création, gestion et renforcement de petites et/ou de moyennes entreprises ;
- 6) Planification, conception, suivi et l'évaluation d'activités génératrices de revenus ;
- 7) Préparation de rapports d'activités et d'état d'avancement ;
- 8) Des expériences en valorisation de déchets solides (un plus) ;
- 9) Des expériences en développement participatif et avec les autorités nationales et locales (un plus) ;
- 10) Une bonne capacité d'expression écrite et orale en français avec capacité de produire un résumé en anglais ;

11) Un bon esprit analytique et critique ;

En plus de ces compétences et expériences, il / elle doit faire preuve d'un sens aigu des relations humaines et du partenariat et chercher à établir des relations positives avec les partenaires du PNUD et du MDE/SNGRS.

VIII. Déroulement, calendrier et durée de la consultation

Le prestataire réalisera la consultation en une année. Au besoin, il partagera des rapports circonstanciés avec l'équipe du projet. Il doit prévoir et prendre en compte dans sa proposition environ 50% de son temps à Ouanaminthe et à Jérémie.

- 15 jours pour un diagnostic de la situation des entreprises et des initiatives actuelles et envisageables dans le secteur de la GDS à Ouanaminthe et Jérémie ;
- 15 jours pour la préparation, la planification et la réalisation du concours d'initiatives génératrices de revenus et créatrices d'emplois dans les communes ;
- 40 jours pour le développement et la mise en œuvre du programme de renforcement des capacités des entreprises, la fourniture d'assistance technique aux initiatives viables en matière de GDS et la mise en place des centres de valorisation de déchets ;
- 5 jours pour la préparation, la soumission et l'acceptation des divers rapports.

Le PNUD prendra en charge les déplacements du consultant à l'intérieur de Jérémie et Ouanaminthe et lors des éventuelles visites d'échange en dehors des zones d'intervention. Les équipes de terrain constituées de 1 chauffeur, 3 animateurs, 1 mobilisateur et 1 coordonnateur dans chacune des deux communes seront mises disposition du/de la consultant/e au besoin.

NB : Le/la consultant/e devra mobiliser ses propres ressources informatiques ainsi que ses ressources logistiques pour les voyages vers les deux zones d'intervention et au bureau du projet basé dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince.

Les paiements se feront de la manière suivante :

- 20% après acceptation de la note de compréhension de la consultation actualisée à l'issue des discussions avec l'équipe du projet (incluant les outils qui seront utilisés pour réaliser le travail) - **Livrable 1** ;
- 20% après acceptation du rapport de diagnostic - **Livrable 2** ;
- 20% après acceptation du rapport du concours - **Livrables 3 & 4** ;
- 20% après acceptation du rapport de mi-parcours présentant notamment l'état d'avancement du programme de renforcement des capacités des entreprises et initiatives locales incluant le plan de renforcement des capacités et des outils associés finalisés et les étapes franchies dans la mise en place des centres de valorisation de déchets solides – **partiellement les livrables 5, 6 et 7** ;
- 20% après acceptation du rapport final de la consultation incluant la mise en place des centres de valorisation et les efforts de renforcement des capacités des entreprises, initiatives et centres de valorisation ainsi que des recommandations et points de suivi-action.

IX. Soumission du dossier de candidature

Les consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité signée ;
- Un curriculum vitae du/de la consultant/e avec les références pour toutes les activités en lien direct avec les TDR ;
- Une note de compréhension de la consultation (5 pages max) présentant notamment la compréhension des termes de référence, une brève description des raisons pour lesquelles le candidat estime qu'il est apte à fournir la consultation, l'approche de travail qui sera adoptée, l'organisation du travail ;
- Une offre financière prenant en compte tous les coûts associés à la consultation

Cette consultation est ouverte aux candidats haïtiens des deux sexes.